

Déclaration de Bucarest

Réunis à Bucarest du 4 au 7 septembre 2024, à l'occasion du 4e Congrès européen de la FIPF, rassemblant la Commission de l'Europe centrale et Orientale et la commission de l'Europe de l'Ouest et organisé par l'Association Roumaine des Professeurs Francophones, les professeurs de français tiennent à déclarer leur engagement ferme à développer l'enseignement-apprentissage du et en français et leur volonté de soutenir toute initiative pour renforcer la francophonie.

Ce 4e Congrès européen de la FIPF en Roumanie représente pour nous une occasion historique. Pendant quatre journées, nous avons pu échanger sur 5 grandes thématiques : le français et le plurilinguisme, diversité culturelle de la francophonie, apprendre et enseigner à l'ère du numérique, développement professionnelle et langue française et société, ainsi que sur le mentorat associatif.

Pour le premier symposium, sur « Le français et le plurilinguisme », plusieurs recommandations peuvent être faites :

- Demander la mise en place dans les curriculums scolaires, dès l'école maternelle et dans toutes les disciplines, d'approches plurilingues telles que les approches plurielles des langues et des cultures, organisées selon une progression concertée, donnant lieu à chaque étape à des activités adaptées aux capacités, besoins et intérêts des élèves.
- Prendre les mesures nécessaires pour que tous les enseignants de langue, ainsi que d'autres disciplines pour la dimension linguistique inhérente à chacune d'entre elles, se sentent collectivement responsables du développement des compétences linguistiques plurilingues diversifiées des apprenant.e.s et agissent ensemble de façon concertée pour favoriser ce développement et mettre en place les synergies qui le facilitent.
- Tirer parti de la variété des situations de multi/plurilinguisme présentes dans leur propre pays ou dans d'autres pays pour sensibiliser les (futur.e.s) enseignant.e.s au rôle des contextes dans l'élaboration de choix didactiques, afin de développer leur vigilance quant aux transferts irréflechis de solutions didactiques et leur capacité d'adaptation de ces solutions à leur propre contexte.

A la suite du symposium « Diversité culturelle de la francophonie », nous recommandons de :

- Elargir la prise en compte de la diversité culturelle dans l'enseignement moderne du français, qui est déjà bien ancrée dans les pratiques réelles de nombreux enseignements.
- Encourager les enseignant.e.s de en français à adopter ce réflexe francophone et interculturel dans leur pratique professionnelle.
- Ne pas se résigner à ce que le français soit seulement enseigné comme deuxième langue, moins attractive pour les jeunes apprenants, et favoriser son enseignement comme première langue étrangère toutes les fois que cela est possible.
- Faire respecter par les Etats les obligations auxquelles ils ont souscrit en signant les traités européens concernant l'apprentissage des langues.

Pour la thématique « Apprendre et enseigner à l'ère du numérique », nous recommandons, dans un monde de plus en plus connecté, de :

- Renforcer les compétences numériques des enseignants et apprenants pour impacter positivement le développement des sociétés.
- Faire la promotion des applications et plateformes les plus adaptées aux besoins de l'enseignement du et en français.
- Adapter l'enseignement du et en français aux technologies numériques actuelles et notamment en prenant en compte l'intelligence artificielle.

En ce qui concerne « Le développement professionnel », nous recommandons de :

- Renforcer le développement des compétences linguistiques et communicatives des enseignants débutants de FLE, afin de minimiser les effets de l'insécurité linguistique sur l'abandon de la profession enseignante.
- Mettre en synergie les formations professionnelles des enseignants de langues afin de montrer leur complexité et leurs dimensions multiples.
- Renforcer la formation à l'enseignement du français langue professionnelle par la réflexion aux modes d'articulation entre la langue et les différentes situations de travail (y compris le français pour l'enseignement).

Concernant le symposium sur « Langue française et société », nous recommandons de :

- Encourager l'éducation à une citoyenneté mondiale éclairée via la langue française.
- Adapter les méthodes d'apprentissage et d'enseignement du français aux besoins du marché du travail tout en alliant la culture, et rendre l'acquisition de la langue plus accessible.
- Soutenir l'adoption de méthodes pédagogiques innovantes, rendant l'apprentissage du français plus dynamique et engageant.

Enfin, concernant le mentorat associatif, nous recommandons de :

- Prendre conscience des grands défis du dialogue intergénérationnel pour la transmission du métier.
- Accompagner les enseignants débutants dans les premières années de leur métier.
- Elargir l'action associative dans le domaine du mentorat.
- Préparer un livret de formation et d'auto-formation au mentorat.

Ces recommandations, tirées des synthèses des Présidentes et Présidents de symposium, reflètent bien le thème général de notre congrès : *Ensemble en français ! Réfléchir, échanger agir sur le monde d'aujourd'hui et de demain*. Nos travaux vont certainement inspirer les participants dans leur action future en faveur de l'enseignement-apprentissage du français. Le rôle d'un tel rassemblement d'énergie, d'idées, d'initiatives, de volontés et d'enthousiasme ne doit pas être minoré. C'est pour cela que le soutien de tous les partenaires à l'action associative est essentielle pour que cette dynamique puisse se poursuivre à l'avenir.

Au nom des participants du 4e Congrès européen de la FIPF,

Dr. Doina SPITA
Présidente du Comité scientifique
Vice-présidente de la FIPF

Bucarest, le 7 septembre 2024